

COMMUNIQUÉ



3^e édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain » de l'agglomération mulhousienne

Dans le cadre de sa politique pour une transition ambitieuse de son territoire, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) lance en 2024 la 3^e édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain » de l'agglomération mulhousienne. Créé en 2021, ce concours a pour objectif de valoriser et d'accompagner les agriculteurs du territoire dans les cinq premières années de leur installation, conformément aux objectifs du Programme Alimentaire Territorial (PAT). Ce dernier soutient une agriculture durable tendant vers l'autonomie alimentaire et en faveur de la santé des habitants de l'Agglomération.

Un concours pour concrétiser l'ambition de m2A et de son Projet Alimentaire Territorial

Depuis 2009, m2A inscrit l'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture locale et respectueuse de l'environnement, comme un **axe fort de sa politique en matière de développement durable**.

Dans son projet de territoire « Vision 2030 », m2A s'est de plus donné comme première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique.



L'enjeu est en effet pour m2A de développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants. **Ceci est d'autant plus important que les surfaces agricoles recouvrent 38% de son territoire.**

m2A s'appuie ainsi sur son Projet Alimentaire Territorial (PAT), baptisé « Soyons Food ! » et co-construit avec les acteurs de la filière « Du champ à l'assiette » de l'Agglomération. Labellisé de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture (label 2021-2026), son Projet Alimentaire Territorial est entré en phase de concrétisation en 2021-2022, avec notamment la 1^{re} édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain » de l'agglomération mulhousienne.



Lancement de la 3^e édition du concours « Soyons Food : les fermes de demain » en 2024

Venant concrétiser son ambition, m2A a créé le concours « Soyons Food : les fermes de demain de l'agglomération mulhousienne » pour **encourager et aider les nouveaux agriculteurs de son territoire dans leur développement.**



Lancé en 2021 et reconduit en 2022, ce concours a désormais vocation à être attribué tous les deux ans. A compter du 25 octobre 2024, les candidats pourront donc s'inscrire à cette 3^e édition.

Dans le cadre de ce concours, trois agriculteurs lauréats pourront bénéficier d'une dotation financière de la part de m2A pour les soutenir financièrement dans leurs cinq premières années d'installation, connues pour être les plus difficiles.

Les autres objectifs du concours « Soyons Food : les fermes de demain » sont les suivants :

- **« Inspirer »** : à travers la mise en avant du profil et des projets de ces « fermes de demain », le concours a pour ambition de mettre en avant la diversité et la pluralité des agriculteurs sur le territoire, en réponse aux attentes sociétales et environnementales,
- **« Connecter »** : le concours a pour ambition également de créer des synergies favorables entre le monde agricole et les acteurs du PAT, notamment au moment de la création et du développement des entreprises agricoles.

La dotation financière de 5 000 € par lauréat est attribuée au regard de la cohérence du projet agricole avec les objectifs du PAT :

- développer l'autonomie alimentaire du territoire,
- développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental comme l'agriculture locale et l'agriculture biologique,
- permettre l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité,
- maintenir et développer l'emploi dans la filière alimentaire de proximité,
- être équitable.

Les conditions de participation au concours « Soyons Food : les fermes de demain »

Le concours est ouvert à toute personne physique exerçant une activité économique agricole à titre principal ou secondaire, âgé de moins de 50 ans à la date de la remise des prix, et dont le siège d'exploitation est situé sur une des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Les phases de la candidature se déroulent de la manière suivante :

- les candidats souhaitant participer au concours peuvent compléter le formulaire de pré-candidature du 25 octobre au 30 novembre inclus, disponible sur le site [m2A.fr](https://m2a.fr),
- une fois les pré-candidatures clôturées, un représentant de m2A rencontre l'exploitant sur site pour un entretien d'une durée de deux heures afin de concrétiser sa candidature et de réaliser les photos qui compléteront le dossier,

- chaque dossier sera présenté au jury qui décidera, en janvier 2025, de l'attribution des prix en fonction des meilleures appréciations obtenues sur la base d'une grille d'analyse des projets et de leur concordance avec les objectifs du PAT,
- une cérémonie de remise des prix se tiendra au printemps 2025 en présence des trois lauréats.

Comme pour les éditions précédentes, le concours est doté de 15 000 €, avec trois prix équivalents d'une valeur de 5 000 €. L'aide financière est versée par m2A en une seule fois aux trois lauréats définis par le jury du concours.

Retour sur les lauréats des éditions précédentes

- **1^{re} édition 2021**

1. Thomas Krust
« Domaine Krust »
Éleveur à Berrwiller



2. Matthieu Hermann
« Ferme d'Ysengrain »
Céréaliériste à Petit-Landau



3. Line Schurrer
« L'inattendu jardin »
Micro-ferme maraîchère à Flaxlanden



- **2^e édition 2022**

4. Mathieu Wicky
« Les fruits de l'Igeltal »
Maraîcher à Brunstatt-Didenheim



5. Hugues Schildknecht
« Jardins de la Doller »
Maraîcher à Lutterbach



6. Landry Martin
« Le Voisin Maraîcher »
Maraîcher à Illzach



Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2a.fr